

LEMMA / CHANTS DE FEMMES DU SUD ALGERIEN

Souad Asla : création et mise en scène, chant

Hosni Hasniat (Hasna Becharia) : guembri, banjo, chant

Brik Mebrouka, Abbi Fatima, Anebi Khedidha, Boughazi Rabia, Cheddar Sabrina, Tahri

Aziza, Kharabi Zohra, Boulali Zahoua, Cheddar Ismahane : percussions, chant

Souad Asla a grandi avec la musique, la danse et les chants de la région de Béchar, dans le Sahara algérien, au coeur de la Saoura. Même si elle a quitté l'Algérie depuis maintenant 25 ans elle continue d'y retourner régulièrement, se rendant surtout dans le petit village de Taghit, au sud-est de Béchar, où a lieu, tous les vendredis depuis des siècles, des Hadra (réunions) de femmes. Elles y chantent, jouent de la musique, s'entraident, parlent de tous les sujets : un espace de liberté incroyable où la musique devient aussi un combat social, culturel et éducatif.

Que va devenir ce patrimoine quand disparaîtront ces grandes artistes ? C'est pour le préserver que l'idée du spectacle *Lemma* s'impose à Souad Asla. Progressivement, elle réussit à en convaincre onze – âgées de 20 à 70 ans (trois générations) – de quitter l'intimité de leur cercle pour se produire sur scène avec elle.

« Aujourd'hui, beaucoup de choses se sont libérées. C'est merveilleux de voir ces artistes pratiquer au grand jour et pour la première fois les répertoires traditionnels de la région de Béchar qui étaient jusqu'à strictement réservés à la gent masculine (Ferda, Djebbariate, Hadraa ou Gnawa) », se passionne cette héritière d'un héritage musical et spirituel fascinant qui prend ses racines en Afrique noire pour s'épanouir dans tout le Maghreb.

La mise en espace pensée par Souad Asla retranscrit sur scène les différentes ambiances des cérémonies de vie au sein desquelles se pratiquent ces répertoires. De la douceur d'un chant spirituel accompagné d'instruments traditionnels à la transe générée par un sens du chant et du rythme prodigieux, *Lemma* tient autant du spectacle que de l'hommage au patrimoine culturel qu'incarnent ces femmes avec fierté.

Deux questions à Souad Asla

Les onze artistes de la région de Béchar que vous réunissez dans le spectacle Lemma se sont-elles facilement laissées convaincre de partager la scène avec vous ?

« Ces femmes pratiquent la musique depuis 40 ans pour certaines, mais dans le cadre d'un cercle intime. J'ai essuyé beaucoup de refus au début. Par exemple, elles refusaient de jouer dans leur région devant le frère, le père, le mari... Pendant 3 ans, de résidences en résidences, j'ai voulu leur montrer que l'or qu'elles avaient entre les mains risquait de disparaître avec elles. Notre premier concert, c'était en 2015 à Alger, dans le cadre du Festival Culturel International de la Musique Diwane. Pour de nombreux Algériens, c'était la première fois qu'ils voyaient un groupe 100 % féminin, qui interprétait des chants et jouait des instruments réservés aux hommes. À partir de là, on a commencé à tourner dans de nombreux festivals algériens et autres. Les femmes ont pris conscience que cette musique pouvait passer au-delà des frontières. »

Comment toutes ces artistes ont-elles acquis cette science de la musique ?

« Pour la plupart, c'est un héritage familial, je dirai presque inné. C'est une région où les gens s'expriment beaucoup par la musique. De plus, pour les femmes, c'est un espace de liberté incroyable. C'est ce qui me fascine : pendant ces cérémonies ou ces fêtes, ces femmes débordent de liberté, il n'y a aucun tabou. Ça dépasse la musique. Ce sont donc les gardiennes de ce patrimoine. Elles ont appris tous les chants, ce qui est très rare pour des femmes. Il y a d'autres styles musicaux représentés dans Lemma : Hadra, Ferda, Malhoune, Heydous, Houbi, Zefani, Djebbariate.

Ce qui rend ces musiques très intéressantes, c'est qu'elles comportent des variations rythmiques très riches. Ce qui est fabuleux, c'est que ces femmes-là le font naturellement. Elles se laissent emporter lorsqu'elles sont sur scène et reproduisent le même groove de leur désert, ce qu'elles font dans les cérémonies ou dans les mariages lorsqu'elles sont chez elles dans la clandestinité. »